



Les adresses sont reconnues mondialement comme la donnée de référence en matière de localisation. Elles sont devenues la clé de la plupart des bases de données clientèles et applications Internet cartographiques de la sphère publique (application web SIG cadastre, explorateur cartographique du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Kédia la centrale de mobilité du gouvernement, la refonte de l'annuaire web de l'OPT-NC – 1012 -, le ridet ISEE...) et privées ou collaboratives tels que Google Map et open Street Map pour les plus connues.

« A ce jour, 3 communes sont adressées en province Sud (Dumbéa, Mont Dore et Nouméa) et 4 le sont partiellement - seulement les centres urbains - en province Nord (Koumac, Kaala-Gomen, Koné et Pouembout). La ville de Païta est, quant à elle, en cours d'adressage », indique Yves MANAUTE, chef du service distribution et adressage à l'OPT-NC.

Le GIE SERAIL, en partenariat avec l'OPT-NC, souhaite désormais apporter sa contribution aux initiatives locales en partageant son expérience, ainsi que celles de ses membres, avec les communes encore hésitantes ou déjà engagées. C'est la raison pour laquelle il a organisé, en étroite collaboration avec l'office, un 1<sup>er</sup> atelier technique sur le thème de l'adressage.

## Franc succès pour le 1<sup>er</sup> atelier dédié à l'adressage

Cet atelier technique dédié à la mise en œuvre d'une politique publique d'adressage communale a eu lieu le 17 septembre dernier à Bourail, de 8h00 à 13h00. L'événement a rassemblé un total de 50 participants : 15 communes étaient représentées, ainsi que les provinces Sud et Nord, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et quelques sociétés privées spécialisées en géomatique.

2

---

« Les autorités locales se sont fortement mobilisées pour être présentes à ce rendez-vous. Elles ont mesuré les enjeux et l'intérêt de l'adressage dans leurs communes respectives », souligne Philippe GERVOLINO, directeur général de l'OPT-NC.

Cet atelier avait 2 objectifs principaux :

1 – faire prendre conscience à l'assistance que l'adressage d'une commune représente un certain investissement (financier, moyens humains, compétences, organisation, communication), mais qu'il comporte de nombreux avantages à la fois pour le citoyen, la ville, le tissu économique et le développement des nouveaux usages ;

2 – indiquer aux participants que l'OPT-NC, le GIE SERAIL, le gouvernement (DITTT) et les communes ayant déjà franchi le pas seront à leurs côtés pour les aider dans leur démarche d'adressage, l'intérêt étant collectif et à l'échelle du pays.

## Une matinée riche en échanges

Odile OBRY, 8<sup>ème</sup> adjointe au maire de Bourail, Auxence FAFIN, directeur général adjoint en charge du numérique et de l'aménagement à l'OPT-NC et Maud PEIRANO, directrice du foncier et de l'aménagement à la province Sud et présidente du GIE SERAIL, ont tous les 3 planté le décor lors des discours d'ouverture. Yves MANAUTE a ensuite pris la parole pour faire un point global sur la situation en Nouvelle-Calédonie.

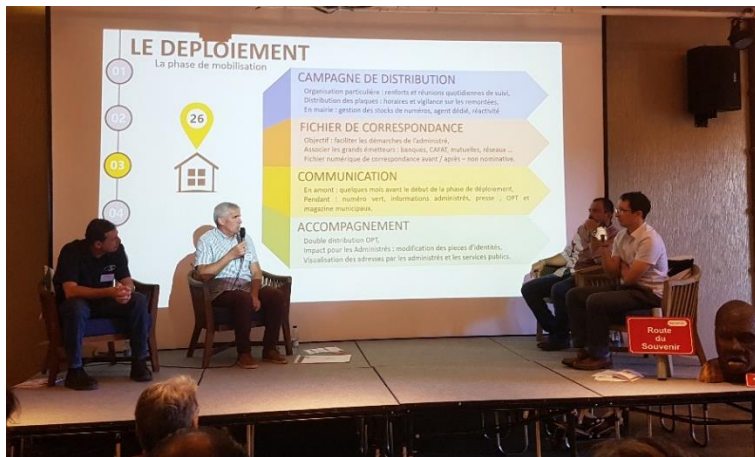
« Au-delà de l'état des lieux, j'ai également rappelé la réglementation – notamment le fait que 'la dénomination et la numérotation des voies sont de la compétence et à la charge des mairies' en citant des passages du Code des communes de Nouvelle-Calédonie et du Code général des collectivités territoriales. J'ai conclu mon intervention en donnant une vision macroscopique des principales phases d'une campagne d'adressage, en y intégrant les préconisations de l'OPT-NC », indique Yves MANAUTE.



Yves MANAUTE, chef du service distribution et adressage à l'OPT-NC, a fait un point global sur la réglementation et la situation actuelle en Nouvelle-Calédonie.

5 tables rondes ont ensuite été proposées aux participants. « Chaque table ronde concernait une phase de la mise en œuvre de la politique d'adressage », explique Fabien CAPRI, directeur du GIE SERAIL. « L'animateur invitait 2 experts ayant déjà participé à la phase concernée à venir sur scène afin de partager leurs expériences et échanger avec l'assemblée. C'était très enrichissant pour tout le monde. ».

- Table ronde n° 1 : la décision municipale
- Table ronde n° 2 : la méthodologie/préparation
- Table ronde n° 3 : le déploiement
- Table ronde n° 4 : le suivi
- Table ronde n° 5 : la diffusion



*L'atelier « déploiement », animé par Fabien CAPRI (GIE SERAIL), avec Julien MONOT (Dumbéa), Patrick ROBERT (Kaala-Gomen) et Yves MANAUTE (OPT-NC).*

La matinée s'est conclue par un déjeuner propice à la poursuite des discussions.

## Sensibiliser sur la nécessité d'un format numérique standardisé et en open data

L'atelier a également permis de sensibiliser les maires sur l'importance de livrer leur adressage dans un format numérique standardisé (norme OPT-SERAIL) et en open data.

*« L'adressage d'une commune ne se limite pas aux délibérations de noms de voies et à la pose de plaques. Si les plaques permettent de se localiser à l'échelle de la rue, il est indispensable de pouvoir se localiser par adresse sur une carte, à partir de n'importe quelle application informatique : gestion des secours, livraisons (courrier, marchandises), tourisme, annuaire, recherche d'itinéraires, recensement, services à la personne, etc. »* précise Charles KOLBOWICZ, responsable SIG à l'OPT-NC.

Le respect du standard OPT-SERAIL permet une exploitation fiable, équitable et unifiée de l'adressage dans les systèmes d'informations, quelle que soit la commune adressée. La diffusion en open data - sans restriction technique, juridique ou financière - facilite l'accès à cette donnée et, de fait, favorise le développement de nouveaux services grâce à la géolocalisation par adresse.

*« Par ailleurs, la fréquence de mise à jour de l'adressage est primordiale. Si la mairie délivre une nouvelle adresse à un administré, cette adresse doit être diffusée au préalable de façon ouverte afin que les administrations et entreprises puissent localiser cette personne lorsqu'elle se présentera au guichet avec son justificatif de domicile (état-civil, banques, gestionnaires de réseaux, etc.) »*, ajoute Charles KOLBOWICZ.

**Témoignage de Wilfried WEISS, maire de Koumac et président du SIVM Nord :**

*« La commune de Koumac a déjà initié son adressage mais cet atelier a permis de donner un nouveau souffle à cette mission. Le retour d'expérience des autres communes et ce format d'échange est très bénéfique ; cela ouvre d'autres perspectives plus globales, à l'échelle pays, pour reprendre les termes évoqués lors de cette journée. Néanmoins, il faudra prévoir un accompagnement pour les petites communes du Nord qui n'aurons pas l'effectif ou le budget nécessaire afin d'inscrire leur commune dans ce mouvement de modernisation. Comme pour le plan de sauvegarde communal ou les conseillers en énergie partagés, je pense que la Nouvelle-Calédonie devrait réfléchir à une subvention qui pourrait inciter les petites communes à mutualisation des moyens pour uniformiser les choses dans ce domaine ».*

**Contact presse :**  
Camille DUMARTY  
Chargée de communication externe  
Tél. 26 82 38 - 82 77 67  
[camille.dumarty@opt.nc](mailto:camille.dumarty@opt.nc)